

SANTÉ

Victoire aux prud'hommes contre l'hôpital La Roseraie !

Le 26 février 2026, le conseil de prud'hommes de Bobigny a lourdement condamné la S.A. L'Hôpital européen de Paris (groupe GVM), à la suite de l'action menée par notre représentante de section syndicale CGT, manipulatrice radio.

Pendant des années, la direction a cru pouvoir s'affranchir du code du travail. Le tribunal a tranché : contrats précaires requalifiés en CDI, paiement des périodes interstitielles pendant lesquelles la salariée était laissée sans contrat, paiement des heures travaillées et non rémunérées, condamnation pour l'absence de couverture santé obligatoire, remboursement des frais de justice.

Plus grave encore, le tribunal a reconnu un manquement à l'obligation de sécurité : travailler en radiologie, c'est être exposé à des rayonnements ionisants, et la direction n'a fourni aucun suivi médical renforcé ni analyse régulière depuis 2024. **5 000 € de dommages et intérêts** pour ce seul manquement. Votre santé n'est pas une variable d'ajustement.

Cette décision prouve que face au mépris patronal, le syndicat est notre meilleure arme.



Diffusion du tract devant l'hôpital, le 8 juin 2026, au lendemain de la condamnation du groupe GVM.

PROPRETÉ

Une agente de nettoyage fait condamner Atalian aux prud'hommes !

Atalian emploie plus de **10 000 personnes** dans sa branche nettoyage en France. Le secteur de la propreté salarie surtout des femmes, souvent immigrées, la plupart du temps en temps partiel subi, sur des horaires décalés, très tôt le matin ou le soir.

Meriam* y était salariée depuis plus de douze ans, sans jamais obtenir d'augmentation de son nombre d'heures. Ses années de travail ont brisé sa santé : la Sécurité sociale lui reconnaît deux maladies professionnelles et la déclare inapte en juillet 2025. À partir de là, Atalian cesse de la payer, mais ne lui notifie pas son licenciement et ne lui remet ni documents de fin de contrat ni indemnités : sans salaire, et sans possibilité de demander le chômage. L'entreprise ne répond ni à ses mails ni à ses courriers.

Après des mois de relances, elle pousse la porte de la permanence de l'Union locale et saisit le conseil de prud'hommes, accompagnée par un défenseur syndical de l'UL. Atalian ne se manifeste qu'une fois l'assignation reçue, et propose un règlement à l'amiable très en deçà de ce qui était demandé. Meriam refuse : elle veut que la justice se prononce. Deux jours avant l'audience, l'entreprise transmet enfin la lettre de licenciement réclamée depuis des mois : le signe qu'elle ne comprend que le rapport de force.

Le 6 mai 2026, le tribunal a tranché : **huit mois de salaires** dus jusqu'à la notification effective du licenciement, plus 1 000 € au titre de l'article 700. Les indemnités de licenciement ont suivi. Ne restez pas isolé-es : poussez la porte de votre union locale.

* Le prénom a été changé.

Fermetures de classe : quand la baisse démographique a bon dos

Dans un contexte budgétaire tendu, le ministre de l'Éducation nationale fait figure de bon élève : une baisse démographique bienvenue lui permet de diminuer le nombre de postes d'enseignant·es, soi-disant sans augmenter le nombre d'élèves par classe.

En Seine-Saint-Denis, et en particulier à Aubervilliers, un nombre important de fermetures de classe a été décidé en avril (**275 sur le département et 16 sur la ville**), alors même que le nombre d'enfants à scolariser ne baisse pas. On constate plutôt une augmentation du nombre d'élèves par classe, certaines atteignant les seuils maximums en éducation prioritaire ; et comme les remplaçant·es manquent à tous les niveaux jusqu'au lycée, les classes déjà pleines sont constamment surchargées.

Parents et syndicats se sont mobilisés contre cette dégradation de l'école publique, dans un département où l'État investit en moyenne **30 % de moins** par élève. Plus d'une dizaine d'occupations de directions d'école, des manifestations locales et départementales, une nuit des écoles et les articles de presse « ont agacé » le rectorat, qui a fini par recevoir une délégation d'Aubervilliers.

La mobilisation a permis de limiter la casse : quatre classes ont été ouvertes ou maintenues sur la ville, alors que les mesures de juin proposaient 80 fermetures supplémentaires sur le département. Pour stopper l'économie forcée sur le dos des élèves de Seine-Saint-Denis, la lutte continue... en septembre.



Manifestation pour l'école publique à Aubervilliers, le 13 juin 2026, aux côtés des parents d'élèves.

BRÈVE : LYCÉE LE CORBUSIER

Vidéosurveillance : la CGT met fin à la traque des surveillant·es

Au lycée Le Corbusier, le proviseur avait l'habitude d'utiliser les caméras de vidéosurveillance pour... surveiller les salarié·es. Bien au chaud dans son bureau, il vérifiait ce que faisaient les surveillant·es, puis les appelait sur leur téléphone personnel quand il estimait qu'ils et elles n'étaient pas au bon endroit. La CGT est intervenue : le rectorat a rappelé le proviseur à l'ordre, et **les coups de téléphone ont cessé du jour au lendemain !**

BRÈVE : ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Victoire magistrale aux élections CSE de la Polyclinique

Alors que la CGT était inexistante à la Polyclinique d'Aubervilliers l'année dernière, elle sort des élections **syndicat majoritaire** avec **59 % des voix** contre 41 % à la CFDT, et compte désormais une douzaine d'adhérent·es. Aucun accord ne sera signé sans la volonté de la CGT. En avant pour la conquête de nouveaux droits !



JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom et prénom

Téléphone

Entreprise ou service

Courriel

À remettre à un·e militant·e, à déposer à l'Union locale ou à renvoyer par courriel à contact@ulcgtaubervilliers.com